



COMMUNE DE BOFFLENS

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 03 Février 2020

PV

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Appel

2. Assermentations s'il y a lieu

3. Préavis municipal 01/2020 « Remplacement de la conduite d'eau derrière l'église

4. Communication de la municipalité

5. Divers et propositions individuelles

Philippe Monnard, le Président du Conseil, ouvre la séance à 20h01.

Après la lecture de l'ordre du jour, il demande une minute de silence pour témoigner le soutien à la famille Grandjean.

1) Appel

Le quorum est atteint. Il y a 24 présents, 9 absents et 13 personnes se sont excusées.

2) Assermentations s'il y a lieu

Personne ne se fait assermenter.

-

3) Préavis municipal 01/2020 « Remplacement de la conduite d'eau derrière l'église

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Renaud Besson, Syndic.

Renaud Besson, Syndic, vérifie que tout un chacun a lu le préavis. Personne ne demande la lecture du préavis.

Philippe Monnard, le Président, passe la parole à Laurence Mégroz, rapporteure de la Commission des eaux. Elle lit le rapport de la Commission des Eaux.

Le Président, Philippe Monnard, donne la parole au Conseil.

Roselyne Risse demande des spécifications concernant le planning des travaux, la suppression des poteaux électriques et l'enfouissement des lignes électriques. Elle évoque les frais que cela représente pour les propriétaires concernés. Renaud Besson annonce que les privés sont libres de ne pas effectuer ces travaux.

Andrea Stuber se renseigne sur les tronçons de conduits qui restent à changer. Renaud Besson annonce qu'il reste deux axes à mettre à neuf. L'un se fera le jour où le réservoir intercommunal est fait. Le deuxième, au long du Chemin des Prés, figurera sur un ordre du jour en 2020.

La parole n'étant pas demandée, le Président soumet le préavis municipal 01/2020 à la votation. Le préavis municipal 01/2020 est accepté. 2 personnes se sont abstenues.

4. Communication de la municipalité

Philippe Monnard, Président, passe la parole à la municipalité.

4.1. Renaud Besson, Syndic, fait un topo sur le dossier "eau" et souligne que cette thématique fera encore l'objet de préavis en 2020. Danièle Roussi demande si le bâtiment "Vanté" sera démoli. L'étude et la directive permettront d'en dire plus à l'avenir.

4.2. Christophe Mégroz, Municipal, fait un topo sur les travaux de la route. Il annonce que lors des travaux, il a été constaté que la conduite d'eau alimentant le Collège est dans un mauvais état. Des travaux imprévus d'un montant de 7000,- CHF seront effectués.

5. Divers et propositions individuelles

Afin de faciliter la tenue des séances, le bureau propose de voter un nouveau mode opératoire. Vu que le PV est accessible sur le site web au moment de l'envoi de la convocation, le bureau propose de ne plus procéder à la lecture du PV pendant les séances. Ceux qui souhaitent recevoir un tiré à part peuvent sans autre s'adresser au Président. Deux personnes désirent recevoir le pv en papier. Le Président soumet au vote cette proposition. Le conseil accepte à l'unanimité.

Roselyne Risse demande un renseignement concernant la durée des avis et annonces affichés au pilier public. Magali Descombes se renseignera pour savoir s'il existe un règlement.

La parole n'étant plus demandée le Président clôture la séance à 20: 30

Le président du Conseil

Ph. Monnard

La secrétaire :

I. Debruyne